

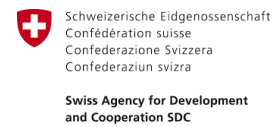
## Table Ronde Clé sur la Priorité 3 Coopération

Jeudi 24 mars

15:15 – 16:45 (UTC/heure de Dakar)

Auditorium

Co-organisateurs :



المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب  
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable



## Le contexte

Le programme du 9<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau comprend 23 sessions thématiques ordinaires consacrées aux discussions sur la priorité 3 - Coopération. Ces sessions se concentrent sur le rôle important de la coopération pour assurer une gestion durable et pacifique des ressources en eau. Cette table ronde clé examine les principaux résultats des sessions thématiques (OTS), notamment les engagements et les recommandations d'actions concrètes à mettre en œuvre, ainsi que les acteurs potentiels à impliquer pour atteindre les objectifs à court et à long terme d'amélioration de la coopération dans le domaine de l'eau.

## Mots clés

- coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau, paix

## Description de la session

Le programme du 9<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau comprend 23 sessions thématiques ordinaires consacrées aux discussions sur la priorité 3 - Coopération. Ces sessions se concentrent sur le rôle important de la coopération pour assurer une gestion durable et pacifique des ressources en eau. La priorité Coopération met en évidence les liens entre les cibles suivantes de l'Agenda 2030 : Cible 6.5 sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à tous les niveaux, Cible 6.A sur l'élargissement de la coopération internationale et de l'aide au renforcement des capacités des pays en développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, Cible 9.1 sur la construction d'infrastructures résilientes, y compris les structures hydrauliques, et l'ODD 17 sur les partenariats qui est en cours d'examen en 2022 au HLPF.

Cette table ronde clé examine les principaux résultats des sessions thématiques (OTS), notamment les engagements et les recommandations d'actions concrètes à mettre en œuvre, ainsi que les acteurs potentiels à impliquer pour atteindre les objectifs à court et à long terme d'amélioration de la coopération dans le domaine de l'eau. À ce titre, elle se concentrera sur les principaux messages politiques qui sont ressortis des discussions et sur les efforts nécessaires pour atteindre la cible 6.5 de l'objectif 6 des OTS, notamment l'élaboration d'accords, tant sur les eaux de surfaces que les eaux souterraines, et l'adhésion aux conventions des Nations unies sur la gestion des eaux transfrontalières ; la nécessité d'améliorer la gestion conjointe des ressources en eaux souterraines et des eaux de surface à tous les niveaux, cible 6.A et cible 9.1. La table ronde explorera également les moyens de renforcer la coopération au niveau du bassin, au niveau national, au niveau infra-national et au niveau international, abordera les éléments cruciaux qui contribuent à améliorer la coopération (planification de l'eau, gestion des infrastructures, partage des données et des informations, renforcement des capacités, financement des activités de coopération) ; et discutera des différents types de collaboration et de partenariats nécessaires à différentes échelles, y compris la société civile et les acteurs privés.

## 9<sup>th</sup> World Water Forum, Dakar

---

### *Actions concrètes suggérées pour accélérer le progrès et le développement :*

- Initiative visant à accélérer la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau en vue de la conférence de l'ONU sur l'eau de 2023
- Initiative Team Europe sur la gestion des eaux transfrontalières
- Plan d'action de Dakar pour les bassins
- Déclaration ministérielle sur le bassin aquifère Senegalo-Mauritanien
- Modèle adopté sur la répartition des coûts et charges au niveau de l'OMVS (Infrastructures)
- Plan Directeur de Développement Intégré de l'OMVG
- Blue Peace

### *Questions clés :*

- Quel est le statut de la coopération dans le domaine de l'eau à la lumière des résultats des mécanismes de rapports mis en place au niveau international et régional ? Comment mesurer et démontrer les avantages de la coopération dans le domaine de l'eau au-delà du secteur de l'eau ?
- Quels sont les principaux domaines de coopération sur lesquels les gouvernements, les organismes de bassin, les organisations de la société civile et les autres acteurs doivent se concentrer pour accélérer la réalisation des ODD liés à l'eau ?
- Quelles sont les actions concrètes à entreprendre pour améliorer et accélérer la coopération tant en ce qui concerne les eaux de surface que les eaux souterraines ? Quels sont les principaux acteurs au niveau transfrontaliers, régional, national, infranational qui doivent mettre en œuvre ces actions ?
- Quel doit-être le rôle des institutions publiques et privés de financement pour promouvoir la coopération et quels sont les mécanismes d'incitation à mettre en place ? Quels partenariats doivent être renforcés ou nouvellement créés ?

### **Contacts – organisateurs principaux :**

- Ababacar Ndao, OMVG : [a\\_ndao@yahoo.com](mailto:a_ndao@yahoo.com)
- Yoonjin Kim, Forum coréen de l'eau : [yooinwater@koreawaterforum.org](mailto:yooinwater@koreawaterforum.org)
- Sonja Koepfel : [sonja.koepfel@un.org](mailto:sonja.koepfel@un.org); Komlan Sangbana, UNECE : [komlan.sangbana@un.org](mailto:komlan.sangbana@un.org)
- Fawzi Bedredine, OMVS : [fbedre@yahoo.fr](mailto:fbedre@yahoo.fr)

## Messages politiques

1. La coopération sur les ressources en eau est un facteur clé pour la paix, le développement durable, l'intégration régionale et le bien-être humain. Cependant, elle nécessite des efforts importants supplémentaires, notamment pour atteindre la cible 6.5 des ODD sur la GIRE au niveau national et au niveau des bassins transfrontaliers, pour l'élaboration d'accords, la création/le renforcement des organismes de bassin, ainsi que l'adhésion et la mise en œuvre effective des conventions internationales sur la gestion des bassins transfrontaliers (Convention d'Helsinki 1992, Convention de New York 1997).
2. La coopération pour la gestion conjointe des eaux souterraines et des eaux de surface, de l'amont à l'aval, au niveau des bassins nationaux et transfrontaliers, doit être soutenue, notamment en renforçant les organismes de bassin nationaux et transfrontaliers (techniquement, financièrement et sur le plan diplomatique).
3. La coopération doit également impliquer différents types de collaboration (Nord/Nord, Nord/Sud, Sud/Sud) et inclure le soutien à la planification de la gestion des ressources en eau, le partage des données et des informations, le renforcement des capacités (y compris la formation), et le financement de la gestion des ressources en eau, en particulier au niveau du bassin (national et transfrontalier), ce qui permet d'instaurer la confiance entre les utilisateurs et entre les États d'un bassin transfrontalier.
4. Les partenariats à différentes échelles administratives entre divers secteurs et parties prenantes doivent être renforcés et encouragés, avec l'inclusion et la collaboration entre les organisations publiques et privées mais aussi les OSC, y compris les organisations de femmes et de jeunes.
5. Les États doivent redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif fixé de longue date par les Nations unies, à savoir consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD, ce qui fait de l'eau une priorité politique de l'APD des États (actuellement : 4 % de l'APD totale), au même titre que les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

## PROGRAMME (90 mins)

### Introduction à la session (10 min)

*Modérateurs* : M. **Henk Ovink**, Envoyé spécial chargé des affaires internationales relatives à l'eau Pays-Bas et Mme **Judith Enaw**, Présidente du Réseau africain des organismes de bassin

- Aperçu des messages des différents groupes d'action par les co-présidents de la thématique coopération :

M. **Ababacar Ndao**, Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG)

Mme. **Yoonjin Kim**, Forum coréen de l'eau (Korea Water Forum)

### Partie I (35 min)

#### Améliorer la coopération entre les différents secteurs et parties prenantes : Discussion sur les actions requises à court et à long terme

*Panel de discussion:*

- Soutenir les organismes de bassin pour atteindre la cible des ODD de la GIRE coopérative et du dialogue entre les secteurs : répondre à l'appel du plan d'action de Dakar pour les bassins - **S.E. M. Nizar Baraka**, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Maroc
- Financer la coopération à différents niveaux : **S.E. M. Lamin Dibba**, ministre de l'Environnement, du changement climatique et des ressources naturelles de la Gambie
- Coopération et dialogue entre les secteurs : **S.E. Mme. Pilar Cancela**, Secrétaire d'Etat à la Coopération Internationale, ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération, Espagne
- Le rôle de la jeunesse : **M. Nounagnon Zinsou**, Parlement mondial des jeunes pour l'eau (Bénin)
- Coopération et partenariat : **M. Howard Bamsey**, Président du Partenariat mondial pour l'eau (GWP)
- Perspective régionale: **Mme Dinara Ziganshina**, Directrice a.i., Centre d'information scientifique de la Commission interétatique pour la coordination de la gestion de l'eau en Asie centrale.

*Session de questions-réponses (10 min)*

## Panel II (30 min)

### Renforcer la coopération dans le domaine de l'eau à l'échelle du bassin et à l'échelle internationale : discussion sur les actions requises à court et à moyen terme

#### *Panel de discussion:*

- Coopération Sud-sud : **S.E.M. Carl Hermann Gustav Schlettwein**, Ministre de l'Agriculture, de l'eau et de la réforme agraire, Namibie
- Initiative et approche de Team Europe : **Mme Marjeta Jager**, Directrice générale adjointe, Direction générale des partenariats internationaux, Commission européenne
- Coopération transfrontalière et comment la faire progresser et rôle des organismes de bassin en tant qu'agents de la paix : **S.E. M. Hamed Diane SEMEGA**, Haut-Commissaire de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
- Développement conjoint des infrastructures : **Mme. María A. Gwynn**, membre du Conseil des gouverneurs, **ITAIPU Binacional**
- Conventions mondiales sur l'eau : **Mme. Sonja Koeppel**, Secrétaire de la Convention sur l'eau, CEE-ONU
- Rôle du financement des partenariats : **M. Franz Rojas-Ortuste**, Chef de l'Agenda Eau, Banque de développement d'Amérique latine (CAF)

#### *Session de questions-réponses (10 min)*

### Résumé et conclusions en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 – 5 min

M. Ababacar Ndao et Mme. Yoonjin Kim